

ODICé

Un outil national de maîtrise des risques
comptables et financiers

Une mission du réseau conseil aux EPLE

Publication en septembre 2014 d'une version
mise à jour

Aide au diagnostic révisée en lien avec le nouveau cadre budgétaire et comptable

Les plus du nouvel ODICé :

- Un module ordonnateur
- Un module comptable

En parallèle

- La présentation d'ODICè reprend la forme de la **synthèse du rapport d'audit** des directions des finances publiques.

FONCTIONNEMENT SANS OBSERVATION

ANOMALIES NON SIGNIFICATIVES

ANOMALIES SIGNIFICATIVES

DYSFONCTIONNEMENT

L'enjeu de l'application ODICé

Permettre d'accompagner l'agent comptable et son équipe dans la connaissance du prérequis de l'audit

Suggestion de Espac'EPLÉ Reims

ETAPE 1 : Mise en œuvre d'ODICÉ par les gestionnaires d'un même groupement réunis par l'agent comptable.

ETAPE 2 : présentation commentée à chaque ordonnateur par le gestionnaire et le comptable.

L'audit : une problématique rarement abordée

La formation des nouveaux agents comptables comprend un module sur l'audit de l'agence comptable et le contrôle interne comptable.

Objectifs d'ODICé

- Le diagnostic permet d'obtenir un pourcentage de risques par domaine.
- Il aide à définir les axes de travail prioritaires.
- Il précise les éléments devant apparaître sur les fiches de procédure.
- Il permet de constituer un organigramme fonctionnel.
- Il aide à formaliser un plan de contrôle interne.

Objectifs d'ODICé

- Le diagnostic permet d'obtenir un pourcentage de risques par domaine.
- Il aide à définir les axes de travail prioritaires.
- Il précise les éléments devant apparaître sur les fiches de procédure.
- Il permet de constituer un organigramme fonctionnel.
- Il aide à formaliser un plan de contrôle interne.

Comparaison des items du rapport et d'ODICé

L'exemple : l'organisation générale de l'agence

L'organisation générale de l'agence

Dans le tableau des forces et faiblesses de l'audit : l'environnement juridique

- Dossier juridique d'installation de l'agent comptable (arrêté+ PV d'installation+prestation de serment +cautionnement + assurance)
- Les arrêtés de nomination des ordonnateurs du groupement et le spécimen de leurs signatures
- La convention de groupement comptable (réunions du groupement)
- La convention entre établissement et collectivité territoriale
- Les délégations de l'agent comptable vers ses collaborateurs(DGP par exemple)
- Les actes des régies des établissements rattachés à jour
- Chartes des voyages scolaires
- Les délégations de signature formalisées par l'ordonnateur afin d'assurer la continuité du service

Dans ODICé

- L'agent comptable est -il en mesure de présenter le dossier de responsabilité du groupement comptable ?
- L'agent comptable a-t-il élaboré en concertation avec les ordonnateurs et les adjoints gestionnaires une convention de groupement ?
- L'agent comptable réunit-il régulièrement les gestionnaires des établissements rattachés ?
- Des délégations de signature formalisées des ordonnateurs existent-elles ?
- Y-a-t-il un compte rendu formalisé des contrôles internes ?

Version Excel indispensable

Excel 2007 minimum :

Les formules de liaison entre documents ne sont pas assurées avec les versions antérieures dans la fiche ODICé AC